

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-0035736

Maladie

Dentaire

Optique

66168

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0964 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BEN SOLTANA miloud

Date de naissance : 29/5/0

Adresse : JARRIUELLE

Tél. : 0661832803 Total des frais engagés : 943,20 Dh Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur ABDESSAMI BENABADA

MEDECINE GENERALE

16, Rue 4 Appt. 8 Dessus Hamam

Tarik Lkhair Sidi Bernoussi Casa

Fix : 0522 73 96 06 Mobile 0661 07 24 12

Date de consultation : 05/02/2021

Nom et prénom du malade : BEN SOLTANA Miloud Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Arthrose che DNID + HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 05/02/2021

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
05/02/91	C	a 1	150,15	<p>Docteur ABDESSALAH BENHABIB MEDECINE GENERALE 16, Rue 4 Avril Dessus Hamam Tarik Lkhair Sidi Bernoussi Casa Fax : 0522 73 96 06 Mobile 0661 07 24 12</p> <p>Sirh</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie Mme A. S. M. Immeuble Al Huda Boulevard Moubaraka Casablanca 05 22 73 04	05/10/21/2021	783,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr.Abdessamii BEN ADADA

Médecine Générale et du Sport
Echographie Clinique Doppler

26, Rue Nabols Qods
S. Bernoussi - Casablanca
Tél.: 05 22 73 96 06
06 61 07 24 12



الدكتور عبد السميم بن اعداده

الطب العام والرياضي
الفحص بالصدى

زنقة 4 فوق حمام طريق
الخيس. البرنوسي البيضاء
الهاتف 05 22 73 96 06
06 61 07 24 12

BENSOLTANA Miloud

ORDONNANCE

Casablanca, le : 05/02/21

68,80 x 2

Amarel 450 S.V.

1cp ml x 2

Pharmacie Y.
Mme AL KHAFFAF Al
Imme 32 T. 1^{er} Mouassine
Sidi Bouzid 05 22 73 96 06

Abaita

84,50 x 2

Nebilets 500 S.V.

1cp at 15 gbas

4130

IRRISI 750 S.V.

1cp n°250 Mel

9d8,00

Serefrde 250 Mel

Mel

45,30 x 3

Ventabre 150mg S.V.

Mel

37,70 x 2

Vantec 10 S.V.

Signature
Docteur ABDESSAMII BEN ADADA

MEDECINE GENERALE

16, Rue d'Appel & Desous Hammam
Sidi Bouzid 05 22 73 96 06 Mobile 0661 07 24 12

783,20

1cp 800 mg

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Amarel 4 mg, cp b 30
P.P.V : 68,80 DH

6 118001 081325

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Amarel 4 mg, cp b 30
P.P.V : 68,80 DH

6 118001 081325

* VIGNETTE

■ NEBILET® 5mg ■
28 comprimés O
PPV 87DH50



ID : 645373
GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 218,00 DH
6 118001 141876

